



Épidémie de Covid-19 : adaptation des modalités de passage des examens nationaux de BTS et DCG, session 2020

publié le 08/04/2020 - mis à jour le 21/04/2020

Descriptif :

Afin de tenir compte de l'état d'urgence sanitaire et de garantir la sécurité des personnels et des étudiants, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont arrêté de nouvelles modalités de passage des examens nationaux pour la session 2020 des diplômes de B.T.S. et D.C.G..

Afin de tenir compte de l'état d'urgence sanitaire et de garantir la sécurité des personnels et des étudiants, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont arrêté de nouvelles modalités de passage des examens nationaux pour la session 2020 des diplômes de B.T.S. et D.C.G..

► [Adaptation des modalités de passage des examens nationaux de BTS et DCG, session 2020](#) ↗

 [questions-réponses-sur-les-examens-nationaux-session-2020-66513_4](#) (PDF de 504.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.